

PROCÈS-VERBAL N° 45**SÉANCE DU MERCREDI 28 MARS 2018**

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Anne Froidevaux (PDC), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Nicolas Maître (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Jean Bourquard (PS), Brigitte Favre (UDC), Quentin Haas (PCSI), André Henzelin (PLR), Jean-Pierre Mischler (UDC), Romain Schaer (UDC), Didier Spies (UDC), Stéphane Theurillat (PDC), Jean-Daniel Tschan (PCSI) et Gabriel Voirol (PLR)

Suppléants : Irmin Rais (UDC), Philippe Eggertswyler (PCSI), Yann Rufer (PLR), Jean Leuenberger (UDC), Jean Lusa (UDC), Lionel Montavon (UDC), Jean-Pierre Gindrat (PDC) et Monika Kornmayer (PCSI)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 58 députés et de l'observateur de Moutier.)

1. Communications**2. Questions orales**

- Yves Gigon (Ind.) : Domicile du chef du Service de l'enseignement (satisfait)
- Damien Lachat (UDC) : Blocage du Canton de la réglementation sur la taxe des eaux de Haute-Sorne (partiellement satisfait)
- Christophe Terrier (VERTS) : Prescriptions de sécurité des centrales nucléaires et réponse du Gouvernement à la consultation fédérale (satisfait)
- Anne Roy-Fridez (PDC) : Fiscalité des couples mariés ? (satisfaite)
- Ivan Godat (VERTS) : Accord de libre-échange avec le Mercosur et effets sur l'agriculture suisse (non satisfait)
- Christian Spring (PDC) : Mise en valeur de l'installation de la Division alcool et tabac à Delémont (satisfait)
- Lionel Montavon (UDC) : Réflexion sur l'aménagement de gares routières pour accueillir des bus longues distances dans le Jura (satisfait)
- Pierluigi Fedele (CS-POP) : Projet des Chambres fédérales de réduction des prestations complémentaires et conséquences possibles dans le Jura (partiellement satisfait)
- Géraldine Beuchat (PCSI) : Disparition des oiseaux : quelles mesures prises ? (satisfaite)
- Pierre-André Comte (PS) : Accueil de réfugiés indépendantistes catalans dans le Jura ? (satisfait)
- Vincent Eschmann (PDC) : Action du Gouvernement face aux manœuvres d'opposants au transfert de Moutier dans le Jura (satisfait)
- Murielle Macchi-Berdat (PS) : Mesures pour déceler et éviter les cas de maltraitance dans les institutions sociales (satisfaite)
- Loïc Dobler (PS) : Incivilités aux abords de l'école secondaire de Bassecourt et projet d'installation d'une vidéosurveillance (satisfait)
- Pauline Queloz (Ind.) : Inspecteur du travail des commissions paritaires dénoncé pour travail au noir ? (non satisfaite)

- Suzanne Maitre (PCSI) : Introduction d'une carte professionnelle pour renforcer la lutte contre le travail au noir (satisfaite)
- Raoul Jaeggi (Ind.) : Signature d'une déclaration d'impôt d'un couple marié par un seul conjoint via SuisseID (satisfait)
- Katia Lehmann (PS) : Encouragement du projet «A part entière» en matière de formation (partiellement satisfaite)

3. Election d'un membre, éventuellement d'un remplaçant, de la commission de gestion et des finances

Sont élus tacitement : Brigitte Favre (UDC) et Jean Lusa (UDC), respectivement en qualité de membre et de remplaçant de la commission.

Département de l'intérieur

4. Modification de la loi d'introduction du Code de procédure pénale suisse (LiCPP) (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 56 députés.

Département des finances

5. Motion no 1204

Révision du «Décret sur la Caisse de pensions des membres du Gouvernement» du 12 février 1981

Pierre Parietti (PLR)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Les groupes VERTS et CS-POP ainsi qu'UDC proposent la transformation de la motion en postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1204a est accepté par 50 voix contre 7.

6. Question écrite no 2968

Frein à l'endettement : quelles pratiques en Suisse ?

Rémy Meury (CS-POP)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

7. Postulat no 380

Le Parlement est-il l'organe adéquat pour se prononcer sur la validité matérielle des initiatives populaires cantonales ?

Géraldine Beuchat (PCSI)

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose de rejeter le postulat.

Au vote, le postulat no 380 est rejeté par 39 voix contre 16.

Département de la formation et de la culture

8. Question écrite no 2966

HEP-BEJUNE : on améliore les comptes en se sucrant sur le dos des étudiants ?

Rémy Meury (CS-POP)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

9. Question écrite no 2967

Formation complémentaire «1P-4P» proposée par la HEP-BEJUNE : comment justifier une telle inflation ?

Rémy Meury (CS-POP)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

10. Question écrite no 2972

Résiliation des contrats d'apprentissage

Quentin Haas (PCSI)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'économie et de la santé

11. Motion no 1202

Egalité salariale dans les entreprises et institutions mandatées et celles subventionnées par le canton du Jura : application de la charte fédérale pour l'égalité salariale

Mélanie Brülhart (PS)

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, la motion no 1202 est acceptée par 50 voix contre 6.

Département de l'environnement

12. Question écrite no 2964

Séparation des eaux claires-eaux usées pour une meilleure qualité des eaux rejetées

Christophe Terrier (VERTS)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement

Rosalie Beuret Siess (PS) demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

13. Résolution no 179

Résolution du Comité mixte Aoste-Belgique-Jura : «Combattre et prévenir la radicalisation chez les jeunes»

Claude Gerber (UDC)

Développement par Claude Gerber (UDC), membre du Comité mixte.

Au vote, la résolution no 179 est acceptée par 53 députés.

Le procès-verbal no 44 est accepté tacitement.

La séance est levée à 12.15 heures.

Delémont, le 29 mars 2018



La présidente :
Anne Froidevaux

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anne Froidevaux', written over the printed name.

Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Baptiste Maître', written over the printed name.

- Annexes :
- Motions nos 1212 à 1216
 - Postulats nos 383 à 385
 - Interpellation no 883
 - Questions écrites nos 2994 à 3010
 - Résolution no 179